

professeurs: plus le revenu est élevé, plus les attitudes sont traditionnelles.

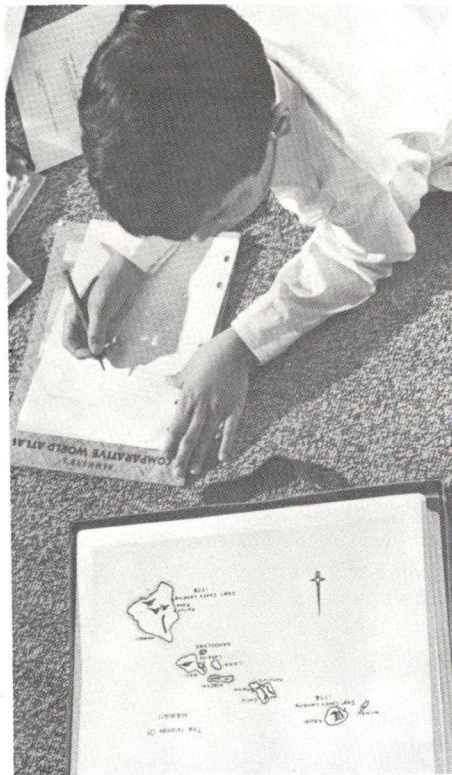
Deux attitudes

Faut-il former des hommes en vue de l'exercice d'un métier, ou éduquer les enfants afin de développer leur personnalité? Cette interrogation formule bien l'alternative qui s'offre en matière d'éducation: formation utilitaire ou éducation humaniste.

Cette alternative sépare les professeurs des parents. Ces derniers sont en faveur de la conception utilitaire tandis que les professeurs épousent davantage la conception humaniste, et ce, tant en ce qui a trait aux fonctions de l'école, aux programmes scolaires et au genre d'école préconisé (école idéale), qu'à la discipline, l'autonomie des enfants et au changement scolaire.

Une conception particulière des fonctions de l'école amène une question fondamentale: pour quelles raisons envoie-t-on les enfants à l'école?

Dans le jeu compliqué des détermi-



tions de chacun des groupes, les plus jeunes et les plus scolarisés se caractérisent par une plus grande ouverture au changement. On remarque cette même tendance chez les professeurs, quoique ce groupe soit relativement plus homogène.

Les parents, plus que les professeurs, sont en faveur d'une formation utilitaire, surtout les plus âgés et ceux dont le niveau scolaire est le plus bas. L'école ne peut être un laboratoire pédagogique puisque l'échec, à ce qu'il semble, n'est pas admis. La raison du plus grand conservatisme des parents et des personnes les moins instruites réside dans le fait que l'avenir de leurs enfants serait plus étroitement lié à leurs succès scolaires que ne le serait celui des enfants favorisés du point de vue culturel et familial.

Ne serait-ce pas là la pierre d'achoppement de la nouvelle pédagogie, à moins qu'elle ne s'inscrive dans un changement global de la société qui l'a inventée?

Nouvel accord économique canado-soviétique

Le 14 juillet 1976, le Canada et l'Union soviétique ont signé à Ottawa, un nouvel accord économique à long terme et ont renouvelé l'accord commercial bilatéral existant déjà entre les deux pays. (Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson, a signé l'accord au nom du gouvernement canadien, et le ministre du Commerce extérieur, M. N.S. Patolichev, l'a fait au nom de l'Union soviétique.) A cette occasion, M. Don Jamieson a annoncé qu'il se rendrait au cours de l'année en Union soviétique.

Le nouvel accord économique, qui porte sur une durée de dix ans, fournira un cadre de coopération; il comprend la création d'une Commission mixte, responsable de l'application de l'Accord canado-soviétique sur l'application industrielle de la science et de la technologie, et de laquelle relève le Comité consultatif sur le commerce créé en vertu de l'accord commercial bilatéral.

L'Accord sur la science et la technologie remonte à cinq ans et fait suite à un protocole signé à Moscou. M. Jamieson a déclaré que les nombreuses réunions tenues par les sous-comités créés en vertu de l'Accord sur la

science et la technologie ont amené une meilleure compréhension des possibilités industrielles des deux pays. "J'estime que nos relations commerciales connaîtront un essor encore plus grand par suite de la signature de ce nouvel accord économique", a dit M. Jamieson. "Cet accord est semblable à des accords que l'Union soviétique a signés avec d'autres partenaires commerciaux, et nous avons été à même de constater qu'à la suite de ces accords les pays en question avaient augmenté leurs exportations en Union soviétique. Je m'attends donc à ce que le Canada fasse de même, avec la collaboration du secteur privé.

"L'accord amènera la mise sur pied d'un cadre de négociations avec les agences commerciales soviétiques, et j'incite fortement les exportateurs canadiens à en prendre avantage dans la vente de biens et de services capables de concurrencer les produits d'autres pays du point de vue de la qualité, des prix et de la livraison." a-t-il ajouté.

Le ministre espère qu'à la suite de son voyage en URSS au cours de l'automne, il pourra fournir un rapport plus complet au monde des affaires. "Nous aurons alors une meilleure compréhension des possibilités et des difficultés que présente ce marché pour les Canadiens", a-t-il dit.

L'accord commercial bilatéral a été renouvelé pour une période de cinq ans, et M. Jamieson prévoit que cet accord et celui qui vient d'être signé auront pour effet de stimuler davantage les liens économiques et commerciaux, déjà étroits, qui unissent le Canada à l'Union soviétique.

Les exportations canadiennes en URSS se sont chiffrées par 408,9 millions\$ en 1975. Quant aux exportations soviétiques au Canada, elles ont atteint une valeur de 28,5 millions\$ cette année.

Aide à la création et à la recherche

Au cours de la présente année 81 artistes québécois de diverses disciplines artistiques se partageront une somme de 220 600\$ dans le cadre du programme d'Aide à la création et à la recherche.

Le but de ce programme est d'apporter un appui financier à des artistes qui désirent réaliser un projet de nature à contribuer à l'épanouissement culturel et artistique du Québec.

Les 164 candidats qui se sont présentés s'étaient inscrits aux disciplines suivantes: arts plastiques, littérature, sciences de l'homme, théâtre et spectacles, musique et audio-visuel.